

Communiqué

Hélène de Comarmond
MAIRE DE CACHAN



152 projets pour la 2^e édition du Budget participatif : record battu!

Le 13 octobre 2020

Les Cachanaises et les Cachanais se sont pleinement saisis de cet outil de participation citoyenne qu'est le budget participatif ! Au total, ce sont 152 projets, soit 17 projets en plus par rapport à la 1^{ère} édition qui avait été déjà plébiscitée, qui ont été déposés sur la plateforme du budget participatif.

Des idées à foison pour améliorer la ville

Lancée le 12 septembre, la 2^e édition du budget participatif a remporté un vif succès. En seulement un mois, 152 projets ont été déposés par les Cachanais sur la plateforme dédiée et dans les urnes disposées en ville : 67 à l'échelle de la ville, 85 à l'échelle des quartiers. Culture, environnement/cadre de vie, jeunesse/éducation, numérique, solidarité/lién social et sport sont les thèmes de projets possibles. Beaucoup de projets sont en lien avec l'environnement, l'écologie mais aussi le vivre ensemble, témoignant de l'engagement des Cachanais pour les questions environnementales et le souci de l'autre et du partage.

A noter, 96 projets portent sur le thème du cadre de vie/environnement. Plus d'une dizaine de projets ont été déposés pour chacun des autres thèmes. Les habitants se sont saisis de cet outil pour participer au Cachan de demain avec des idées, toutes plus ingénieuses les unes que les autres, promettant un bel avenir à Cachan.

+50% pour l'enveloppe des réalisations 2020

La Municipalité a augmenté la somme consacrée au budget participatif : une enveloppe de 150 000 euros est inscrite sur son budget d'investissement pour la réalisation des projets des citoyens. 75 000 euros sont alloués aux projets concernant toute la ville et 75 000 euros aux projets concernant les quartiers (15 000 euros par quartier). Jusqu'au 28 février, les services de la Ville étudieront la recevabilité des projets. Ces derniers doivent en effet répondre à certains critères établis dans le règlement du budget participatif : entrer dans les compétences de la Ville, ne pas dépasser l'enveloppe allouée et répondre à une dépense d'investissement entre autres.

En mars 2021, viendra le moment de voter pour les projets recevables après étude. Tous les habitants seront de nouveau appelés à participer à cette démarche citoyenne en choisissant leur(s) projet(s) préféré(s). Chaque habitant disposera de 5 jetons de vote qu'il pourra attribuer à un ou plusieurs projets.

Plateforme du budget participatif de Cachan : <https://budgetparticipatif.ville-cachan.fr>

Contact presse - Magali Teixeira
01 49 69 69 65 - magali.teixeira@ville-cachan.fr